

BULLETIN MUNICIPAL

SAINT-AIME-DES-LACS

RÉDACTEUR ET ÉDITEUR : MARC-ANDRÉ LUSSIER

Janvier 2017
Volume 3, numéro 1



Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, 119, rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs, QC G0T 1S0
Téléphone : (418) 439-2229 - Télécopieur : (418) 439-1475 - Courriel : info@saintaimedeslacs.ca
Site Internet : www.saintaimedeslacs.ca

Mot de la mairesse

Chers citoyens/Chères citoyennes,

Concernant le rôle d'évaluation de votre municipalité, nous procéderons en 3 étapes :

Votre conseil municipal a été rencontré le 17 janvier à la MRC et était présent, **M. le préfet, Sylvain Tremblay, M. Pierre Girard, d.g., M. Carl Provencher**, évaluateur agréé, et la chef d'équipe du service d'évaluation, **Mme Josée Asselin**; pour bien se faire expliquer et comprendre le processus d'évaluation et d'en apprendre davantage sur la confection du rôle triennal 2017-2018-2019.

Tout le conseil était présent ainsi que notre directrice générale, **Mme Suzanne Gaudreault**.

Cette rencontre nous a permis de faire comprendre à la MRC le mécontentement de nos citoyens. Nous avons négocié une entente pour que nos citoyens, qui ne sont pas d'accord avec l'évaluation de leur propriété, puissent prendre rendez-vous, soit avec notre direction générale ou avec **Mme Sylvie Bouchard** de la MRC au 418 439-3947, poste 5017 afin d'obtenir des réponses à vos questionnements et s'il y a lieu de faire modifier votre évaluation.

Nous avons bien apprécié cette rencontre de 3 heures et l'ouverture de la MRC envers nous, pour mettre à la disposition de nos citoyens des rencontres à la MRC avec le service d'évaluation, le mercredi 8 février et le jeudi 9 février de 8 h 30 le matin à 20 h le soir, car nous leur avons fait comprendre qu'il y a des gens chez nous qui travaillent le jour ou à l'extérieur.

Cependant, la MRC n'est pas contre la possibilité d'une rencontre générale avec nos citoyens malgré ces rencontres individuelles s'il s'avère nécessaire.

Cela me fait plaisir de vous annexer le communiqué de **M. Pierre Girard** ci-joint.

Claire Gagnon, mairesse

COMMUNIQUÉ RELATIF AU NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL 2017-2018-2019

Tel que je m'étais engagé auprès de la mairesse, madame **Claire Gagnon**, nous avons tenu une rencontre avec elle et le conseil municipal, la directrice générale de Saint-Aimé-des-Lacs et l'évaluateur de la MRC, monsieur **Carl Provencher**, la chef d'équipe du service d'évaluation, madame **Josée Asselin**, et moi-même, le 17 janvier dernier.

Cette rencontre d'information, d'une durée de plus de trois (3) heures, a permis aux membres du conseil et à la direction de la municipalité d'en apprendre davantage sur la confection du nouveau rôle triennal 2017-2018-2019 et des méthodes d'évaluation utilisées. Cette rencontre leur a également permis de répondre à plusieurs questions et de réaliser à l'aide d'exemples concrets que l'évaluateur de la MRC et son équipe ont appliqué toutes les recommandations prescrites par la Loi sur la fiscalité municipale et l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec. De plus, les membres du conseil et sa direction ont pu constater que les analyses pour le dépôt du nouveau rôle avaient été effectuées de façon très conservatrice afin de tenir compte de la situation économique difficile que vit présentement l'ensemble de la région de Charlevoix-Est.

Comme promis, j'ai confirmé à nouveau à la mairesse que nous allons tenir des journées de rencontres avec les contribuables afin qu'ils obtiennent toutes les réponses concernant l'évaluation de leur(s) propriété(s).

(suite en page 2)

Les rencontres individuelles spécifiques aux citoyens de Saint-Aimé-des-Lacs seront tenues à la MRC le **mercredi 8 février** et le **jeudi 9 février 2017 de 8 h 30 à 20 h**. Des rendez-vous peuvent être pris auprès de madame **Suzanne Gaudreault** à la Municipalité au **418.439.2229**, ou à la MRC avec madame **Sylvie Bouchard** au **418.439.3947**, poste **5017**, en prenant bien soin de mentionner le numéro de matricule et l'adresse de l'unité d'évaluation pour laquelle des informations seront demandées. Ces informations permettront au service d'évaluation foncière de bien préparer les dossiers pour que les rencontres soient les plus efficaces possible.

En d'autres temps, avant ou après ces dates, des rencontres sont possibles durant les heures de bureau **du lundi au vendredi de 8 h à 16 h**.

Je confirme également que s'il y a lieu (à la demande générale des citoyens par exemple), et ce, malgré les rencontres individuelles, je m'engage à tenir une séance d'information publique à la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs accompagné de l'équipe du service d'évaluation foncière.

Source : Pierre Girard
Directeur général
MRC de Charlevoix-Est

Évaluation foncière

Plusieurs propriétaires ont eu la surprise de voir augmenter dramatiquement l'évaluation de leur propriété et, évidemment, ont réagi en conséquence.

Dans un premier temps, il faut mentionner qu'une augmentation de l'évaluation n'entraîne pas nécessairement une augmentation du compte de taxe. En effet, le compte de taxe est fonction du budget municipal qui, lui, est divisé par la valeur immobilière de la municipalité pour donner le taux de taxation. Dans le cas de St-Aimé-des-Lacs, conséquence directe de l'augmentation de la valeur immobilière de 17%, ce taux de taxation pour 2017 est passé de 1\$ à 0,91 \$ du 100\$ d'évaluation.

Dans une démarche que le Conseil avait annoncée lors de sa dernière réunion, tous les conseillers ont rencontré le service d'évaluation de la MRC Charlevoix Est le 17 janvier dernier. Nous pouvons vous assurer que la présentation et les explications de la MRC ont été très convaincantes quant au sérieux de la démarche et à sa conformité rigoureuse avec la Loi, tout en essayant d'en minimiser l'impact sur les changements des évaluations foncières.

Dans sa démarche de révision du rôle d'évaluation, la MRC doit visiter toutes les propriétés au moins une fois aux 8 ans. Dans le cas de St-Aimé-des-Lacs, sur 1161 propriétés, la MRC en a visité 524 depuis novembre 2015 et dans les trois années précédentes, 455; ce qui veut dire que 83% des propriétés ont été visitées dans les derniers quatre ans. Le fait qu'une propriété n'ait pas été visitée dépend principalement de l'absence du propriétaire lors des visites.

Le service d'évaluation de la MRC nous a indiqué qu'il est possible, malgré tous leurs efforts, qu'il se soit glissé des erreurs. Dans tous ces cas, la MRC est ouverte à les corriger rapidement. Tous les dossiers sont traités cas par cas.

Vous avez des questions ou des doutes sur la valeur de votre propriété? Ne vous gênez surtout pas pour demander des explications. Gardez cependant en mémoire que chaque cas est individuel et sera traité en conséquence.

Des décisions du Conseil

À la séance extraordinaire du 21 décembre dernier, le Conseil a adopté le budget 2017. Le résumé du budget a déjà été distribué dans un des sacs publicitaires de janvier et est aussi disponible sur le site Internet de la municipalité ainsi qu'au bureau municipal.

À la séance du 11 janvier dernier, Le Conseil s'est prononcé entre autres sur les sujets suivants:

- **Plan d'entraide St-Aimé-des-Lacs - Clermont**

St-Aimé-des-Lacs et Clermont se sont entendus sur un plan d'entraide pour l'utilisation des pinces de désincarcération utilisées par les pompiers lors d'accidents de véhicules. La contribution de St-Aimé-des-Lacs sera de 550 \$ pour 2017 et 800 \$/an de 2018 à 2022. Cette entente nous permet de mettre en commun l'utilisation de cet outil et nous évite d'avoir à acheter cet outil pour nous-même.

- **Ingénierie pour des travaux sur le chemin du Lac Nairne**

Dans le cadre du Plan d'intervention en infrastructures routières locales, le rapport d'étude 2015 a identifié une série de travaux et un échéancier, par ordre de priorité, pour les routes des municipalités de la MRC Charlevoix Est. Pour St-Aimé-des-Lacs, le chemin du Lac Nairne a été retenu comme prioritaire. Dans un premier temps, une section de 600 m fera l'objet de travaux pour le décohesionnement, le drainage et la reconstruction de quatre ponceaux.

Le Conseil a accepté l'offre de Harp Consultant relative à l'élaboration des plans et devis, demande de certificat d'autorisation (si nécessaire), supervision de notre surveillant des travaux et constat régulier des travaux, pour les travaux identifiés dans ce programme; le tout pour la somme de 22 937 \$ TTC.

Des décisions du Conseil (suite)

- **Commandites**

Le Conseil a accepté de commanditer les activités suivantes:

- Carnaval 2017 de St-Aimé-des-Lacs : 500 \$
- École secondaire du Plateau pour l'album des finissants 2017 : 50 \$

Suite à des commandites faites en 2016, le Conseil a reçu des remerciements de la part des organismes suivants:

- FADOQ des Lacs pour une contribution de 100 \$;
- Service alimentaire et d'aide budgétaire de Charlevoix-Est (SAAB) pour une contribution de 50 \$.



MADA

Viactive, session hiver 2017

Le programme **Viactive** a repris son envol depuis le 18 janvier dernier. Déjà 18 adeptes participent aux séances qui ont lieu les **mercredis à 13 h 30** au **Centre récréatif Aimélaçois**, pour une douzaine de semaines selon le bon vouloir des participants et de la disponibilité des animateurs; ce qui nous mènera jusqu'au mois d'avril.

De nouvelles routines se sont ajoutées au programme. En plus de celles déjà expérimentées l'an dernier, on retrouvera les routines Boxe, Zen, Cirque, Bungee, Latino et Tai-chi (太极拳). Pour les avoir essayées, je peux vous dire qu'elles sont à la fois entraînantes, divertissantes et relaxantes, favorisant une introspection salutaire.

Les séances sont animées par **Monique Gravel**, **Ghyslain Thivierge** et **Gaétane Savard**. Ces animateurs se feront un plaisir de vous accompagner dans cette démarche de remise en forme et de conservation de votre tonus physique.

Vous pouvez contacter **Monique Gravel** au **418.439.4918**

Programme Changer d'air 2.0

La municipalité de St-Aimé-des-Lacs confirme sa participation au programme «Changez d'air 2.0» et contribuera financièrement au soutien des participants en leur octroyant 100 \$ pour le changement de leur appareil de chauffage non conforme.

Le programme CHANGEZ D'AIR! s'inscrit dans notre volonté de mettre en place des solutions concrètes et réalistes qui contribuent à améliorer la qualité de l'air au Québec.

Ce programme vise le retrait et le remplacement des vieux appareils domestiques de chauffage au bois. En effet, les vieux appareils non homologués ont un potentiel élevé de pollution et le programme encourage leurs propriétaires à les remplacer par des modèle de conception moderne assurant une combustion plus efficace et ainsi, une diminution de la pollution.

Le gouvernement du Québec a redémarré sa contribution au programme «Changez d'air 2.0». Par ce fait, le programme dispose de fonds lui permettant d'être plus attractif pour la population. Vous pouvez obtenir plus d'information en consultant le site Internet du programme au <http://www.changezdair.org>

Pour vous encourager à procéder, le programme CHANGEZ D'AIR! vous fera une remise en argent pouvant atteindre 600 \$.

Pour plus d'information, contactez:

1-855-702-7573 (sans frais)

418-642-1357

Renseignements généraux :

info@changezdair.org

Renseignements sur votre inscription :

suivi@changezdair.org

Service aux partenaires :

changezdair@changezdair.org

Adresse postale

CHANGEZ D'AIR!

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

484 Route 277

Saint-Léon-de-Standon, Qc G0R 4L0



Des nouvelles de la Maison de la famille de Charlevoix

La Maison de la famille reprend ses services en janvier avec le répit-garderie La Maisonnette pour les enfants de 0 à 5 ans. L'horaire est flexible, la collation est fournie, le tout à coût minime, réservez votre place auprès de **Myriam au poste 222**.

Vous êtes enceintes? Des rencontres hebdomadaires de 2h ont lieu le mercredi de 9 à 11h. Pour vous permettre de créer des liens avec d'autres mamans. Contactez **Myriam au poste 222**.

Il est encore temps de vous inscrire pour la nouvelle session des différents groupes parents/ enfants pour la petite enfance, soit avec vos enfants de la naissance à 3 ans. C'est l'occasion de vous retrouver avec d'autres parents qui vivent des situations similaires, de créer des liens et de faire des activités avec votre enfant. Contactez **Hélène au poste 214**.

Des ateliers parents-enfants multi-âges (1 à 5 ans) ont lieu à **St-Hilarion** les mardis et à **La Malbaie** les jeudis, de 9h à 11h. Le but est de passer un temps privilégié avec votre enfant, tout en stimulant son développement (activités éducatives, éveil à la lecture, bricolages etc.). Un temps vous est aussi accordé pour discuter entre parents pendant que les enfants font des activités. Contactez **Hélène au poste 214**.

Quelques places sont disponibles aux ateliers préscolaires «Les P'tits Bambins», une journée par semaine, pour les enfants de 4 et 5 ans. Informez-vous auprès de **Christine au poste 215**.

Contactez la **Maison de la famille** au **418.665.3282**. Bienvenue à tous !

www.maisonfamillecharlevoix.com

Bibliothèque La Plume d'Or

par Monique Gravel

Nouvel arrivage de livres depuis le 16 janvier 2017.

Pour avoir accès à Zinio (kiosque numérique) et à Généalogie Québec et au prêt entre bibliothèque (PEB), il faut être abonné à la bibliothèque. Ne pas oublier que c'est un service municipal gratuit pour tous les résidents et les saisonniers.

Bonne lecture 2017!

Pour information téléphonez à

Claire Gaudreault 418-439-4900 ou **Monique Gravel 418-439-4918**

Concours de décorations de Noël

Remerciements aux 42 personnes participantes. Le tirage au sort a déterminé sept gagnants(es) dont la photo de leur décoration apparaît en page 8:

- **M. Vital Simard** et **M. Denis Boulianne** (lumineuses avec crèche)
- **Mme Chantale Gagnon** et **M. Jean-Marc Simard** (lumineuses extérieures sans crèche)
- **Mme Gaétane Savard** et **Mme Claire Gaudreault** (lumineuses intérieures)
- **Mme Denise Simard** (lumineuses extérieures-commerce)

Un chèque de \$50 chacun leur a été remis. Félicitations!

Un grand MERCI à tous ceux et celles qui ont décoré leur maison et qui ont participé aux activités de Noël soit par leur bénévolat ou leur participation citoyenne afin de créer une féerie rendant le monde plus heureux durant le temps des Fêtes.

Gymnase

Possibilité de réserver le gymnase de l'école Beau-Soleil pour toutes activités sportives, basket-ball, handball, badminton, pratique de soccer, course etc. Vous n'avez qu'à téléphoner au bureau municipal **418.439.2229** pour la réservation.

Patinoire

La patinoire est ouverte du mardi au dimanche. Un employé municipal en assure la surveillance et l'entretien.

Glissade

Dame nature étant généreuse cet hiver, il y a possibilité de glisser dans le parc à jeux et sur la grosse montagne de neige près de la patinoire.

Concours Défi château de neige du 9 janvier au 12 mars 2017

Kino Québec et Québec en forme invite la population à jouer dehors en faisant un château de neige soit en famille et amis, les garderies, les écoles et les organismes.

1. vous fabriquez le château de neige
2. vous prenez une photo
3. pour l'inscription vous allez sur le site defichateaudeneige.com et vous trouverez tous les prix régionaux, provinciaux et locaux que vous auriez la chance de gagner.

Dépêchez-vous de participer !

Carnaval 2017

par Jo-Annie Boulianne

Voici notre programmation pour le Carnaval 2017.

21 janvier

Alexandra Simard

Thème : Beach Party

28 janvier

Myriam Lavoie

Thème : Hollywood

4 février

Francine Girard

Thème : Far west

11 février

Couronnement

Thème : Bal Masqué

18 février

Souper Tourtière

Thème: Cabane à sucre

Le coût d'entrée :

adulte : 5\$

6 à 12 ans : 3\$

0 à 5 ans : gratuit

Les gens sont invités à participer aux thématiques de chaque soirée en ajoutant un accessoire en lien avec celle-ci et ainsi être admissible à un tirage.

Compteurs d'eau

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le bulletin municipal de juin dernier, le gouvernement du Québec a adopté en 2011 sa Stratégie québécoise d'économie d'eau potable. Cette stratégie est basée sur le constat que la consommation d'eau par habitant au Québec est supérieure à celle des autres états en Amérique du Nord.

Par cette stratégie, le gouvernement impose des seuils limites de consommation d'eau pour les utilisateurs d'un aqueduc municipal. Dans le cas de St-Aimé-des-Lacs, cette limite a été établie à 358 l/j/p tandis que celle pour tout le Québec est de 622 l/j/p. Cette dernière cible semble avoir été déjà atteinte en 2012.

Comme la consommation de SADL était de 426 l/j/p en 2015 (ce qui dépasse le seuil prescrit), le MAMOT nous oblige à installer 34 compteurs d'eau d'ici la fin 2018. Ils devront être installés sur 14 commerces et vingt résidences raccordés au réseau municipal. À défaut d'installer ces compteurs, le gouvernement retirera aux municipalités récalcitrantes leur droit de recevoir certaines subventions du Québec.

Cette démarche nous coutera au bas mot entre 26 000 \$ et 35 000 \$.

Quoique nous soyons tous pour la vertu, il faut se demander si le remède n'a pas de conséquences plus fâcheuses que le problème qu'il cherche à combattre. Afin de vérifier l'opportunité de l'installation de compteurs, le conseiller **Marc-André Lussier** a produit une étude succincte sur l'effet de l'installation de compteurs. Compte tenu de la réduction de consommation estimée et des coûts d'exploitation, les résultats de cette étude démontrent que les retombées monétaires ne payeront jamais le coût des compteurs sur leur vie utile estimée. En d'autres mots, St-Aimé-des-Lacs ne récupérera jamais son investissement.

Nous croyons que cette obligation est inéquitable et contre-productive pour notre municipalité. Différents arguments peuvent être évoqués pour soutenir notre opinion:

- Le seuil prescrit pour tout le Québec a déjà été atteint.
- Les citoyens de SADL peuvent encore améliorer leur consommation pour atteindre le seuil visé, sans les compteurs d'eau.
- SADL est en surplus d'eau. En effet notre puits, notre nappe phréatique et nos lacs ne diminuent pas de niveau. Lorsque nous ne puisons pas d'eau du puits, son niveau déborde dans le lac. Ceci indique que la Nature nous donne plus d'eau que nous n'en consommons; il n'y a donc pas de préjudice que ce soit actuellement ou pour les générations futures.
- Le coût des compteurs est contre-productif parce que cet argent n'entraîne que trop peu de bénéfices pour la municipalité et pourrait être mieux utilisé ailleurs pour fournir des services à la population à la grandeur de la municipalité.

Compte tenu des résultats de cette analyse, le Conseil prendra une décision prochainement et vous en fera part dans une prochaine édition.

Note générale

Afin d'alléger le texte, le masculin comprend le féminin et vice versa.

Lorsqu'il y a lieu, tous les prix sont présentés hors taxes lorsque celles-ci sont applicables. Lorsqu'un prix comprend les taxes, il est indiqué TTC (Toute taxe comprise)

Les citoyens désireux d'obtenir les textes originaux se rapportant aux réunions du conseil municipal peuvent en faire la demande auprès de la direction générale de la municipalité.

Généreuse de nature

Collaboration spéciale : Pierre Beauchesne.

Pourquoi ne pas débiter notre ouverture sur la nature environnante en nourrissant les oiseaux ? Sans être un expert, n'importe qui peut s'adonner au plaisir qu'offre une station de nourriture pour oiseaux. Vous prendrez vite intérêt à identifier les différentes espèces qui adopteront vos mangeoires. Cependant, si vous vous y lancez, il est très important de ne pas arrêter avant le printemps. Plusieurs oiseaux prendront la décision de rester autour de votre maison en raison de ce point de nourriture, surtout aux jours de grands froids. Leur couper soudainement les vivres pourrait mettre leur vie en danger en l'absence de point de nourriture dans le voisinage. Les enfants adoreront les regarder avec de petites lunettes d'approches à distance et vivront une expérience hors du commun en voyant certaines espèces carrément venir leur manger à la main. Je vous conseille d'installer une chaise ou un banc à proximité de votre site de nourrissage et d'aller y passer quelques minutes par jour en réduisant vos mouvements au maximum. Rapidement, les oiseaux s'habitueront à votre présence et ils viendront se poser sur votre tête, vos bras et vos mains pour y dévorer les quelques graines tendues. Vous y verrez des particularités vous permettant d'identifier et de différencier des individus de la même espèce, en plus de sentir l'effet très relaxant de l'observation et de l'écoute. Car oui, rapidement vous arriverez à différencier aussi les clients de votre casse-croûte par leurs simples cris. Bien qu'il soit possible d'installer vos mangeoires à proximité des fenêtres, il est plutôt recommandé de les placer un peu plus loin. Si vous perdez un peu en facilité de les observer depuis l'intérieur, vous éviterez des blessures et des mortalités puisque le reflet du feuillage ou du paysage dans la vitre confondent souvent les oiseaux qui s'y lancent croyant pouvoir s'y cacher.

Il est des mangeoires facilement achetables en commerce et vous prendrez vite plaisir à en changer les formes et les styles vous permettant d'élargir votre clientèle. Un bricoleur moyen trouvera des dizaines de plans gratuits sur internet pour varier encore plus sa collection.

Il est quatre principales catégories de mangeoires :

- La mangeoire trémie, qui peut contenir une réserve de graines qui seront mises à disposition au fur et à mesure. Il est important de la débarrasser des graines mouillées ou souillées qui deviennent vite toxique si laissée dans la mangeoire.
- La mangeoire tubulaire munie de petits perchoirs qui contiennent de toutes petites graines, comme le chardon ou les graines du Niger. Elle sera suspendue ou encore fixée sur le bout d'un poteau.
- La mangeoire plateforme qui attire de plus gros oiseaux, comme les tourterelles, pigeons et geais bleus. La base de plateforme sera idéalement en bois ou en grillage plastique pour permettre à l'eau de pluie ou de fonte de s'égoutter évitant ainsi le gaspillage des graines.
- Finalement, les mangeoires à saindoux ou à suif. Facile à concevoir et à installer, elles attirent les oiseaux insectivores qui doivent changer de régime et se rabattre sur les graines et les fruits pour l'hiver.

Pour tout type de mangeoire, éviter absolument le métal. Par jour de froid, les oiseaux peuvent y rester collé et s'y blesser les pattes. Si vous utilisez des contenants de plastique recyclé pour fabriquer vos mangeoires, n'oubliez pas d'adoucir les arêtes en les chauffants légèrement ou en les couvrants d'une couche de ruban adhésif.

Voir un grand pic ou un pic chevelu en se réveillant le matin est toujours assez impressionnant et vous prendrez aussi plaisir à comparer vos visiteurs avec ceux de vos amis. Et qui sait, peut-être aurez-vous la chance d'avoir un joli Cardinal rouge comme client?

